

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

**Rapport financier trimestriel**  
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

## 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2018-2019. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

### *1.1 Pouvoirs, mandat et programmes*

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Intitulé [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#), le plan stratégique des IRSC expose la vision de l'organisme, qui consiste à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé selon trois orientations stratégiques, soit :

- 1) Promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances;
- 2) Mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé;
- 3) Parvenir à l'excellence organisationnelle.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Plan ministériel](#).

### *1.2 Méthode de présentation du rapport*

Ce rapport trimestriel a été rédigé par la direction selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2018-2019. Ce rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur les résultats ministériels. Cependant, les

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier actuel en comparaison des autorisations fournies dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2018-2019 ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 31 décembre 2018.

### 2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 31 décembre 2018, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont augmenté de 65,9 millions de dollars (6,0 %) comparativement au 31 décembre 2017. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants :

- 43,9 millions de dollars annoncés dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner;
- augmentation de 7,6 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le financement de ces programmes varie d'une année financière à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu un financement supplémentaire pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (9,1 millions de dollars), le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) (3,5 millions de dollars) et le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) (0,3 million de dollars), compensé par une diminution des fonds pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) (3,7 millions de dollars) et pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) (1,6 million de dollars);
- 7,3 millions de dollars annoncés dans le budget de 2018 pour le Programme des chaires de recherche du Canada;
- 4,7 millions de dollars annoncés dans le budget de 2017 pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- 3,0 millions de dollars annoncés dans le budget de 2018 pour les blessures de stress post-traumatique;
- augmentation nette de 1,2 million de dollars des autorisations de dépenses de fonctionnement et des autorisations législatives attribuables aux organismes centraux et à d'autres redressements;
- augmentation de 0,5 million de dollars par rapport au financement 2017-2018 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques, compensée par une
- diminution de 1,4 million de dollars du report du budget de fonctionnement et par une
- diminution de 0,9 million de dollars sous forme de transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers.

Les autorisations totales utilisées au 31 décembre 2018 ont également augmenté de 22,0 millions de dollars (3,0 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable au paiement de subventions s'inscrivant dans les nouveaux programmes susmentionnés. Les IRSC ont utilisé 64,3 % (66,2 % en 2017-2018) de leurs autorisations disponibles durant le troisième trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

**Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par crédit voté**

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	57 880	40 342	69,7 %	54 665	39 611	72,5 %	5,9 %	1,8 %
Crédit 5 – Subventions	1 094 883	700 456	64,0 %	1 032 332	679 071	65,8 %	6,1 %	3,1 %
Autorisations législatives	5 956	4 250	71,4 %	5 856	4 364	74,5 %	1,7 %	(2,6 %)
<b>Total</b>	<b>1 158 719</b>	<b>745 048</b>	<b>64,3 %</b>	<b>1 092 853</b>	<b>723 046</b>	<b>66,2 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>3,0 %</b>

**Tableau 2.1.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le troisième trimestre (T3) par crédit voté**

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T3	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T3	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	57 880	13 726	23,7 %	54 665	13 972	25,6 %	5,9 %	(1,8 %)
Crédit 5 – Subventions	1 094 883	197 686	18,1 %	1 032 332	197 606	19,1 %	6,1 %	0,0 %
Autorisations législatives	5 956	1 417	23,8 %	5 856	1 455	24,8 %	1,7 %	(2,6 %)
<b>Total</b>	<b>1 158 719</b>	<b>212 829</b>	<b>18,4 %</b>	<b>1 092 853</b>	<b>213 033</b>	<b>19,5 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>(0,1 %)</b>

## Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3,2 millions de dollars (5,9 %) au 31 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- 3,0 millions de dollars en fonds de fonctionnement annoncés dans le budget de 2018 pour l'accroissement du soutien à la recherche en santé et aux activités de la Fondation Gairdner;

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

- augmentation de 1,4 million de dollars des fonds de fonctionnement attribuable aux redressements applicables aux organismes centraux;
- 0,2 million de dollars en fonds de fonctionnement annoncés dans le budget de 2018 pour les blessures de stress post-traumatique; compensé par une
- diminution de 1,4 million de dollars du report du budget de fonctionnement.

Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,7 million de dollars (1,8 %) principalement en raison d'une hausse des dépenses liées au personnel associées aux augmentations obtenues par suite de négociations collectives et à des rajustements de la rémunération.

Les autorisations utilisées durant le troisième trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont connu une modeste diminution de 0,3 million de dollars (1,8 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent dans la plupart des catégories de dépenses de fonctionnement non salariales, en raison du moment des achats.

## Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions au 31 décembre 2018 s'élevaient à 1 094,9 millions de dollars et comprenaient le financement pour les programmes de paiements de transfert qui suivent :

- Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel – 962,0 millions de dollars
- Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada – 43,8 millions de dollars
- Réseaux de centres d'excellence – 21,7 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada – 21,2 millions de dollars
- Subventions d'appui aux instituts – 13,4 millions de dollars
- Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) – 13,2 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada Vanier – 8,4 millions de dollars
- Chaires de recherche Canada 150 – 4,7 millions de dollars
- Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) – 4,2 millions de dollars
- Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) – 1,7 million de dollars
- Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) – 0,6 million de dollars

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 62,6 millions de dollars (6,1 %) au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- 40,6 millions de dollars en fonds de subvention annoncés dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et aux activités de la Fondation Gairdner;
- augmentation de 7,6 millions de dollars des fonds de subventions résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le CRSNG et le CRSH. Les IRSC ont reçu un financement supplémentaire pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, le Programme des CECR, et le Programme d'ICC (9,1 millions, 3,5 millions, 0,3 million respectivement), contrebalancé par une diminution du financement pour le Programme des CERC et le Programme des RCE-E (3,7 millions et 1,6 million respectivement);
- 7,3 millions de dollars en fonds de subventions annoncés dans le budget de 2018 pour le Programme des chaires de recherche du Canada;
- 4,7 millions de dollars en fonds de subventions annoncés dans le budget de 2017 pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

- 2,8 millions de dollars en fonds de subventions annoncés dans le budget de 2018 pour les blessures de stress post-traumatique;
- augmentation de 0,5 million de dollars par rapport aux fonds de subventions accordées en 2017-2018 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques, compensée par une
- diminution de 0,9 million de dollars sous forme de transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers.

Les dépenses cumulatives en subventions ont augmenté de 21,4 millions de dollars (3,1%) par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des paiements de subventions, elle-même entraînée par la hausse des autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au troisième trimestre de 2018-2019 (64,0 %) concordent avec celles utilisées au troisième trimestre de l'exercice précédent (65,8 %). Veuillez noter que le pourcentage d'autorisations utilisées est plus élevé durant les deuxième et quatrième trimestres, puisque les subventions sont généralement octroyées sous forme de versements bimensuels chaque année à partir du mois de mai.

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du troisième trimestre de 2018-2019 sont demeurées semblables par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Les dépenses générales au 31 décembre 2018 sont comparables à celles de l'exercice précédent et correspondent aux attentes de la direction.

## **Autorisations législatives**

Les autorisations législatives budgétaires (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) disponibles ont augmenté de 0,1 million de dollars (1,7 %) d'une année à l'autre. Cette légère augmentation des autorisations législatives disponibles est attribuable aux facteurs suivants :

- 0,3 million de dollars en autorisations législatives annoncés dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner; contrebalancée par une
- diminution de 0,2 million de dollars au titre des autorisations législatives attribuables aux redressements applicables aux organismes centraux.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2018-2019 représentent 71,4 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est attendu étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

## ***2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)***

Au 31 décembre 2018, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient augmenté 65,9 millions de dollars (6,0 %) par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse du financement reçu. Les autorisations totales utilisées au 31 décembre 2018 ont connu une augmentation de 22,0 millions de dollars (3,0 %) par rapport à l'exercice précédent. Les tableaux 2.2.1 et 2.2.2, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions), illustrent une analyse plus détaillée de ces augmentations.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

**Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par type de dépenses**

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	46 121	36 742	79,7 %	43 102	36 175	83,9 %	7,0 %	1,6 %
Autres dépenses de fonctionnement	17 715	7 850	44,3 %	17 419	7 800	44,8 %	1,7 %	0,6 %
Subventions	1 094 883	700 456	64,0 %	1 032 332	679 071	65,8 %	6,1 %	3,1 %
<b>Total</b>	<b>1 158 719</b>	<b>745 048</b>	<b>64,3 %</b>	<b>1 092 853</b>	<b>723 046</b>	<b>66,2 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>3,0 %</b>

**Tableau 2.2.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le troisième trimestre (T3) par type de dépenses**

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T3	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T3	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	46 121	12 715	27,6 %	43 102	12 367	28,7 %	7,0 %	2,8 %
Autres dépenses de fonctionnement	17 715	2 427	13,7 %	17 419	3 060	17,6 %	1,7 %	(20,7 %)
Subventions	1 094 883	197 687	18,1 %	1 032 332	197 606	19,1 %	6,1 %	0,0 %
<b>Total</b>	<b>1 158 719</b>	<b>212 829</b>	<b>18,4 %</b>	<b>1 092 853</b>	<b>213 033</b>	<b>19,5 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>(0,1 %)</b>

## Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période ayant pris fin le 31 décembre 2018 ont augmenté de 3,0 millions de dollars (7,0 %) par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont aussi augmenté de 0,3 million de dollars (1,7 %). Ces augmentations sont attribuables aux facteurs suivants :

- financement additionnel annoncé dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner (1,6 million – Personnel et 1,7 million – Autres dépenses de fonctionnement);
- financement additionnel en raison de redressements applicables aux organismes centraux (1,2 million – Personnel);
- financement additionnel annoncé dans le budget de 2018 pour les blessures de stress post-traumatique (0,2 million – Personnel); contrebalancé par une

# Instituts de recherche en santé du Canada

## Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

- diminution du report du budget de fonctionnement (1,4 million – Autres dépenses de fonctionnement).

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,6 million de dollars (1,6 %) par rapport à l'exercice précédent, et les autorisations pour les mêmes dépenses utilisées au troisième trimestre ont augmenté de 0,3 million de dollars (2,8 %). L'augmentation s'explique principalement par le financement additionnel reçu comme décrit plus haut. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au terme du troisième trimestre (79,7 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et correspond aux attentes.

Les autres dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,05 million de dollars (0,6 %) par rapport à l'exercice précédent, et les mêmes dépenses utilisées au troisième trimestre ont diminué de 0,6 million de dollars (20,7 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre est attribuable simplement à la variation de la date des achats durant l'année puisque les dépenses cumulatives depuis le début de l'exercice concordent.

### **Subventions**

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 31 décembre 2018 ont augmenté de 62,6 millions de dollars (6,1 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux fonds additionnels pour la recherche en santé, dont il est question dans la section 2.1. Les autorisations utilisées depuis le début de l'exercice pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018 ont également augmenté de 21,4 millions de dollars (3,1 %) en raison de l'augmentation des paiements de subvention résultant d'une hausse des autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2018-2019 (64,0 %) concordent avec celles utilisées au 31 décembre de l'exercice précédent (65,8 %).

### ***2.3 Autres faits saillants non financiers***

Parmi les faits saillants non financiers du troisième trimestre de 2018-2019, mentionnons les suivants :

- Le 15 octobre 2018, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé du Canada, a annoncé que 4,0 millions de dollars seront accordés au Réseau de recherche pancanadien sur la maladie de Lyme, afin d'acquérir de nouvelles connaissances visant à améliorer le diagnostic et le traitement de cette maladie, et qu'une somme supplémentaire de 1,3 million de dollars sera destinée à rendre le Canada mieux à même de réagir aux effets de la maladie de Lyme sur la santé. Sous la direction conjointe du Dr Kieran Moore de l'Université Queen's et des Drs Beate Sander et Samir Patel de l'Université de Toronto, le réseau de recherche réunira des acteurs clés dans le domaine de la maladie de Lyme – des chercheurs, des cliniciens et des patients – et facilitera une collaboration nationale pour assurer de meilleurs résultats cliniques aux personnes atteintes de la maladie de Lyme. Ce réseau multidisciplinaire aidera à combler les lacunes dans les connaissances en matière de prévention et de contrôle de la maladie, de diagnostic et d'options de traitement. En plus d'accroître la recherche et les données probantes, le gouvernement du Canada s'engage à augmenter la surveillance de la maladie de Lyme, la sensibilisation à la maladie, ainsi que l'éducation et la formation pour le public et les fournisseurs de soins de santé. Ainsi, cinq nouveaux projets se partageront 1,3 million de dollars, accordés par l'entremise du Fonds du programme de maladies infectieuses et de changements climatiques, afin de soutenir ces priorités.



# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

- Le 18 octobre 2018, John Oliver, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, a annoncé, au nom de la ministre de la Santé du Canada, le renouvellement du financement du Programme canadien de recherche sur le don et la transplantation (PCRDT) à hauteur de 3,0 millions de dollars pour soutenir un système de don et de transplantation permettant aux Canadiens d'accéder aux soins avec rapidité et efficacité. Il s'agit d'un investissement conjoint des IRSC, d'Astellas Pharma Canada inc., de la Fondation canadienne du foie, de Fibrose kystique Canada, du Fonds de recherche du Québec – Santé, et de la Fondation canadienne du rein. Il permettra au PCRDT de continuer de faire avancer la recherche sur les nombreux aspects du don et de la transplantation de tissus et d'organes au Canada, tout en améliorant l'accès aux transplantations pour les Canadiens et en transformant les résultats cliniques des patients greffés partout au pays.
- Le 20 décembre 2018, la ministre de la Santé a annoncé un investissement de 11,9 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir des partenariats dirigés par neuf chercheurs d'un bout à l'autre du pays. Ces chercheurs sont en quête de solutions aux obstacles liés à la santé physique et mentale ainsi qu'au vieillissement qui empêchent les Canadiens et les Canadiennes de participer au marché du travail. Le financement est accordé dans le cadre de l'initiative Santé et productivité au travail, qui est menée conjointement par les IRSC et le CRSH. L'initiative vise à favoriser le maintien d'une main-d'œuvre productive, inclusive et en santé au Canada.

## 3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Depuis que les risques organisationnels pour 2018-2019 ont été cernés, des changements importants ont eu lieu tant au niveau du comité de la haute direction qu'au niveau du comité élargi de la haute direction. La nomination d'un nouveau président et le renouvellement du conseil d'administration, en particulier, ont eu un impact positif majeur sur la mise en œuvre des activités d'atténuation des risques. Par conséquent, l'élaboration du nouveau plan stratégique sera reportée à 2020-2021, et les IRSC continueront d'être guidés par leur plan stratégique actuel : [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#).

Les IRSC sont résolus à appliquer un processus discipliné et intégré de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Deux fois par année et en s'appuyant sur les pratiques exemplaires de l'organisme, ils mettent à jour le profil de risque organisationnel (PRO) qui propose une réaction proactive pour gérer et surveiller les risques et faire en sorte qu'ils soient en mesure d'opérationnaliser leurs activités, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat. Les IRSC veillent à l'atténuation et à la surveillance des risques cernés dans leur PRO de la façon suivante :

### Risque 1 – Gouvernance efficace pour la prise de décisions

Depuis que ce risque a été cerné, de nombreux changements ont eu lieu, y compris la nomination du nouveau président des IRSC, de la nouvelle vice-présidente aux programmes de recherche, et de plusieurs nouveaux membres du conseil d'administration. De plus, la *Loi sur les IRSC* a été mise à jour pour renforcer la gouvernance et les opérations. À mesure que les IRSC s'adapteront à ces changements, les rôles et

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

responsabilités en matière de gouvernance organisationnelle seront réexaminés pour limiter les risques et soutenir la conception du nouveau plan stratégique des IRSC.

## **Risque 2 – Priorisation stratégique et opérationnelle efficace**

Les IRSC travaillent avec leurs intervenants internes, leurs instituts, leurs partenaires et le milieu scientifique pour fixer les priorités de l'organisation sous la direction du nouveau président en entamant l'élaboration du nouveau plan stratégique, en conformité directe avec les activités de planification opérationnelle. Le plan est axé sur la mise en œuvre de la *Loi sur les IRSC* pour améliorer les systèmes de santé et/ou les résultats de santé dans ces secteurs prioritaires pour les Canadiens.

## **Risque 3 – Optimisation des ressources humaines actuelles**

Depuis que ce risque a été cerné, les IRSC ont mis à l'essai une initiative de gestion des talents pour optimiser leur plan en matière de ressources humaines (RH), dans le but d'attirer, d'embaucher, de former et de retenir les excellents talents dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs opérationnels. Ce programme sera peaufiné au cours de l'année à venir. Une nouvelle directrice générale des Ressources humaines a été nommée. Sous sa direction, l'Unité des RH travaille à mettre à jour le modèle de prestation de services de ressources humaines afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan opérationnel en matière de RH d'une durée de trois ans, lequel devrait permettre aux IRSC de disposer des capacités et des ressources voulues pour accomplir leur mandat.

## **Risque 4 – Optimisation des technologies**

Depuis que ce risque a été cerné, les trois organismes subventionnaires ont convenu d'adopter une approche concertée à l'égard de la mise en œuvre d'une solution de gestion des subventions unique qui aidera les IRSC à maintenir leurs activités actuelles et à soutenir de nouveaux processus opérationnels. Un nouveau directeur général, Gestion de l'information, Technologies et Sécurité/dirigeant principal de l'information a été nommé.

## **4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Le Dr Michael J. Strong remplit son mandat de président des IRSC depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

De son côté, la Dre Tammy J. Clifford exerce les fonctions de vice-présidente des Programmes de recherche depuis le 29 octobre 2018.

En novembre 2018, le nouveau président, a confirmé son engagement à élaborer un nouveau plan stratégique et à revoir la structure de gouvernance actuelle. Les rôles de direction au sein de l'organisation ont été clarifiés et de nouveaux poste de gestion créés afin d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'offrir un meilleur soutien à l'organisation au moment d'entreprendre ces nouvelles priorités.

Le 17 décembre 2018, Dalia Morcos Fraser a été nommée dirigeante principale des finances.

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

## **Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

[Original signé par :]

[Original signé par :]

---

Michael J. Strong, M.D., FRCPC, FAAN, MACSS  
Président

---

Dalia Morcos Fraser, CPA, CMA  
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada  
28 février 2019

## Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

### 5. État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits utilisés pour l'exercice terminé le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	57 880	13 726	40 342	54 665	13 972	39 611
Crédit 5 – Subventions	1 094 883	197 686	700 456	1 032 332	197 606	679 071
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 956	1 417	4 250	5 856	1 455	4 364
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>1 158 719</b>	<b>212 829</b>	<b>745 048</b>	<b>1 092 853</b>	<b>213 033</b>	<b>723 046</b>

\* N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## 6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	46 121	12 715	36 743	43 102	12 367	36 175
Transports et communications	6 522	1 072	3 156	4 505	1 380	3 287
Information	343	68	265	549	66	276
Services professionnels et spécialisés	7 814	808	2 509	9 844	988	2 730
Location	1 763	183	875	1 261	340	775
Services de réparation et d'entretien	57	2	93	58	4	9
Services publics, fournitures et approvisionnement	308	31	70	147	53	74
Acquisitions de matériel et d'outillage	908	97	664	1 055	176	485
Paiements de transfert	1 094 883	197 686	700 456	1 032 332	197 606	679 071
Autres subventions et paiements	-	167	217	-	53	164
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>1 158 719</b>	<b>212 829</b>	<b>745 048</b>	<b>1 092 853</b>	<b>213 033</b>	<b>723 046</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre